



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Villiers-Adam

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Sulpice

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Sulpice

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 25/10/1927

Étendue de la protection : Eglise, à l'exception de la nef (cad. AD 21) : classement par arrêté du 25 octobre 1927

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.